RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Décision n°20231003-1 portant nomination de madame Bénédicte de Percin Northumberland pour la réalisation d'une enquête administrative au Crous d'Orleans-Tours

Publié le 4 octobre 2023, Mis à jour le 4 octobre 2023

La présidente du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires,

Vu *le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des oeuvres universitaires ;*

Vu *le décret n° 2018-117 du 22 mai 2018 portant nomination de Madame Dominique Marchand à la présidence de l'établissement du Centre national des oeuvres universitaires à compter du 2021 ;*

Vu *le décret n° 2021-137 du 14 juin 2021 portant renouvellement de la présidente du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires ;*

Vu *l'arrêté ministériel du 14 mai 2020 portant nomination de madame Bénédicte de Percin Northumberland dans l'emploi de sous-directrice de la vie étudiante au Centre national des oeuvres universitaires et scolaires ;*

DECIDE,

Article 1

Une enquête administrative relative à l'attribution de logements au sein du Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Orleans-Tours est organisée à compter du 3 octobre 2023 et prendra fin à la date de la remise du rapport d'enquête.

Article 2

Madame Bénédicte de Percin Northumberland, sous-directrice de la vie étudiante au Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, est nommée pour sa réalisation.

Fait à Vanves,
Le 3 octobre 2023

La Présidente du CNOUS

Dominique MARCHAND